

Questions réponses avec CIS au 14 avril 2026 diffusion sur le site des Glières :

Nous nous inquiétons du peu d'avancées dans les travaux dans la zone sinistrée :

- **Les travaux du désamiantage n'ont toujours pas commencé. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?**

La préparation de chantier est prévue à partir du 11 mai et le démarrage du désamiantage le 18 mai.

- Nous voyons apparaître une nouvelle facture de VARIANCE pour la phase 3 pour 100000 €, AREAS a-t-il fourni une nouvelle indemnisation ?

Un nouvel acompte de 500 000€ a été demandé, il doit nous parvenir sous peu.

- Pourquoi nous n'avons plus en copie les rapports de VARIANCE ? Merci de nous les communiquer.

En annexe le dernier en date.

Par ailleurs, des questions subsistent :

- Pourquoi le carnet d'entretien de la copropriété n'est pas à jour sur l'extranet ?

Le nouveau logiciel n'a pas repris l'historique du carnet de l'ancien logiciel. Nous avons donc deux carnets d'entretien, un par logiciel. Nous ajoutons l'ancien sur l'extranet.

Nous pensons que pour le suivi des travaux, ce carnet d'entretien est important. Le fonctionnement des candélabres est un bon exemple.

- Nous voyons apparaître une facture de 93,52€ pour une plaque sur la porte 55, qui n'est d'ailleurs toujours pas installée, pourquoi cette dépense apparaît maintenant et à des tarifs prohibitifs, alors que les portes des bâtiments du niveau 0 ont été traitées lors des travaux de 2023 (annexes 4 de l'AG 2024 pour les comptes de 2023 (signalétique 2829,23€) ?

La porte n'a pas pu être peinte en même temps que les autres, et maintenant qu'elle l'est, il était nécessaire d'apposer le numéro de la porte, qui a été payé par la collectivité comme tous les autres numéros de porte de la copropriété.

Celui-ci est installé.

- Du portail de la résidence

M. MAITRE a prévu de rencontrer à nouveau la SEREP à ce sujet.

- Des lumières de la copropriété : le grand parking n'est pas éclairé ou très peu par contre les éclairages extérieurs de la zone sinistrée, y compris autour de la piscine, restent allumés tous les soirs.

Le faisceau électrique étant complexe, tout est à revoir, et sera revu au moment des travaux. Pour l'heure, il n'y a pas d'électricité qui souhaite intervenir sur les installations.

- De l'AUDI épave toujours sur le parking

L'AUDI a été retirée.

- Des devis pour le nettoyage de la copropriété, et pour l'entretien des espaces verts

Nous n'avons pas encore réceptionné les devis pour le nettoyage de la copropriété, ils vous seront transmis dès réception.

Concernant l'entretien des espaces verts, nous attendons de pouvoir définir le cahier des charges. M. BLEIN doit nous faire un retour sur ce qui est pris en charge dans le cadre du sinistre.

- Du traitement du dossier du quartier des alpins

L'équipe de la commune ayant été renouvelée, celle-ci doit d'abord prendre connaissance des documents avant de nous les transmettre pour validation.

- Des boîtes aux lettres pour le bâtiment C1

A ce jour, sur les réponses que nous avons eu suite à l'information transmise sur le caractère payant de la prestation, 4 propriétaires sont intéressés pour le moment. Tous n'ont pas encore répondu.

- La récupération de la vidéo de la copropriété

Tant que l'enquête n'est pas close, l'enregistreur est une preuve qui est conservée par la gendarmerie.

Si vous souhaitez un nouvel enregistreur, c'est faisable, il convient simplement de nous en faire la demande.

Nous vous remercions par avance de votre retour.

Le conseil syndical des Glières